

REQUALIFICATION DE LA GARE DE LYON ET DE SES ABORDS : SECTEUR DE LA RUE DE BERCY



...

**PARTICIPEZ
À LA CONCERTATION**
DU 27 MAI AU
8 JUILLET
2019

...



Image non contractuelle

www.gare-de-lyon-rue-de-bercy.fr



GARES &
CONNEXIONS



POURQUOI REQUALIFIER LA GARE DE LYON ET SES ABORDS : SECTEUR DE LA RUE DE BERCY ?

La requalification du secteur Ouest de la rue de Bercy, longtemps traité comme un arrière de gare, en un quartier apaisé et vivant pour ses habitants et les personnes de passages, nécessite de repenser les entrées du secteur Sud de la gare, la place des bus, voitures ou vélos, les liaisons piétonnes vers la Seine ou le parvis de la gare, la dynamique commerciale...

Pour répondre à la hausse continue de la fréquentation, favoriser l'intermodalité et le lien entre les gares de Paris-Lyon, Bercy-Bourgogne-Pays d'Auvergne et Austerlitz, une importante transformation de la seconde gare parisienne s'impose.

Les opérations en gare porteront plus particulièrement sur la réorganisation des circulations verticales pour améliorer les dessertes entre la gare souterraine et la gare de surface, la recomposition des accès plus visibles et des espaces d'accueil plus agréables, l'implantation de nouveaux services, commerces et terrasses, bénéficiant à tout le quartier, exposés côté ville et côté gare. Le transfert des activités logistiques vers le dénivelé Chalon et l'interruption de la circulation de transit libéreront la rue de Bercy.

Une nouvelle façade de gare, commercialement animée, sera en verre, lumineuse, accueillante et traversante, et rétablira une relation naturelle avec la rue de Bercy. Cette nouvelle entrée intermodale rue de Bercy ouvrira sur des espaces urbains de qualité entièrement revus, avec notamment :

- un nouveau plan de circulation privilégiant :
 - les transports en commun, tout en passant de 2 x 2 voies à 2 x 1 voie, réservées aux bus,
 - les modes doux avec un itinéraire cyclable bi-directionnel réaménagé et un abri à vélos couvert et sécurisé de 450 places,
- une nouvelle éco-station bus comprenant notamment une zone de régulation des bus fermée au public,
- une plus grande place offerte aux piétons par l'aménagement d'un large plateau piétonnier surélevé qui s'étend de la rue Rambouillet à la rue Van Gogh,
- des abri-voyageurs agréables sur le plateau piétonnier et une qualité de service voyageurs améliorée.

L'intermodalité renforcée, des espaces publics agréables, un quartier animé... Le secteur Sud de la gare de Lyon est le point de départ d'un vaste projet d'urbanisme et de transport. Riverains, usagers des transports... Exprimez-vous et donnez votre avis !

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION !

La concertation est une procédure réglementaire appliquée au titre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme. Cette démarche participative permet aux maîtres d'ouvrage de :

- présenter les objectifs et les premières propositions de requalification ;
- approfondir les options d'aménagement avec toutes les personnes concernées.

CE QUI SERA MIS EN CONCERTATION :

- le projet d'extension de la gare et ses nouvelles fonctionnalités,
- l'offre commerciale et les services en gare,
- la configuration du parvis piétonnier, de l'éco-station bus et de l'abri à vélos.

POUR VOUS EXPRIMER...

LE MERCREDI 29 MAI 2019

de 8h30 à 13h00, lors d'une **rencontre en gare** (entrée principale - rue de Bercy) pour une présentation approfondie du projet

LE JEUDI 13 JUIN 2019

lors d'un **atelier public** qui se tiendra à la Maison de la RATP (espace du Centenaire - 189, rue de Bercy, 75012 Paris), de 19h00 à 21h30

LE MARDI 25 JUIN 2019

de 19h00 à 21h30 à la Maison de la RATP (espace Van Gogh - 62 quai de la Râpée, 75012 Paris), une **réunion publique** permet de débattre des avis et propositions exprimées

Un **registre**, destiné à recueillir les observations éventuelles du public, sera disponible à chaque temps de rencontres prévu.

POUR VOUS INFORMER...

Un **dossier de synthèse** qui présente les objectifs et les premières esquisses de propositions de requalification de la Gare de Lyon et de ses abords, disponible lors des rencontres, à la Mairie du 12^e arrondissement et et téléchargeable sur le site Internet dédié.

Une découverte du projet

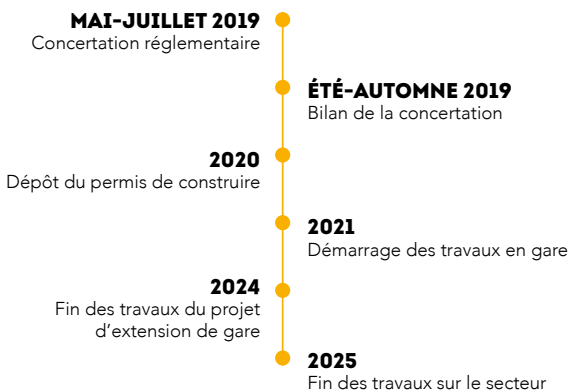
en marchant, réalisable en toute autonomie sur place, à l'aide de **ce dépliant** vous permet de localiser les aménagements envisagés. Une balade virtuelle est réalisable sur le site Internet du projet.

Le site Internet www.gare-de-lyon-rue-de-bercy.fr

présente toutes les informations générales et techniques nécessaires. Un formulaire d'expression en ligne est à votre disposition.

Une **exposition** vous est proposée en gare et à la Mairie du 12^e arrondissement.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Cette présente concertation donne en particulier suite aux échanges et discussions obtenus dans le cadre de la concertation sur le parcours usagers des gares de Lyon, de Bercy et d'Austerlitz organisée du 10 septembre au 13 octobre 2018 par Île-de-France Mobilités.

3 MAÎTRES D'OUVRAGE, UNE CONCERTATION COMMUNE

La requalification de la Gare de Lyon et de ses abords : secteur de la rue de Bercy, comprend plusieurs opérations complémentaires, conduites par :



La Ville de Paris et la Mairie
du 12^e arrondissement
(aménagement urbains
et cadre de vie)



La RATP, avec le concours
d'Île-de-France Mobilités
(recomposition des lignes de
bus, des espaces d'attente et
de la zone de régulation bus)

**Les 3 maîtres d'ouvrage
combinent leurs expertises
au service d'un projet
global, à l'échelle du
quartier. La concertation
commune offrira une
vision complète des futurs
aménagement.**

En partenariat avec :



DÉCOUVREZ LES FUTURES TRANSFORMATIONS!

Vous souhaitez participer à la concertation organisée du 27 mai au 8 juillet 2019 ?

Découvrez le projet de manière ludique en flashant le code ICI et exprimez votre avis sur les aménagements envisagés.



LA CIRCULATION EN GARE FLUIDIFIÉE ET L'INTERMODALITÉ CONFORTÉE

- 1 Une nouvelle galerie commerciale et de services entre la galerie Diderot et le Hall 3.
 - 2 Deux nouveaux accès pour améliorer les circulations verticales entre les différents modes de transport.
- Ouverture de deux trémies existantes pour plus de confort et de lumière.
- Trois nouvelles entrées de gare plus visibles.
- L'information voyageurs et la signalisation renforcées vers les différents modes de transport et les gares voisines.

3 DES ARRÊTS DE BUS PLUS LISIBLES

Les arrêts de bus des lignes 24, 63, 72, 77, 87 et Noctilien seront positionnés le long de la rue de Bercy. Cette reconfiguration prévoit notamment une nouvelle hiérarchisation des arrêts et un niveau de service étendu.

4 UN NOUVEL ESPACE DE RÉGULATION BUS

La voirie de la rue de Bercy sera libérée de la fonction de régulation actuelle. Une partie des bus en terminus à la Gare de Lyon stationneront dans un nouvel espace de régulation aménagé sous la dalle existante entre le Hall 3, de la gare et la rue de Rambouillet. Situé en retrait de la rue de Bercy, cet espace sera non ouvert au public.

5 PASSERELLE

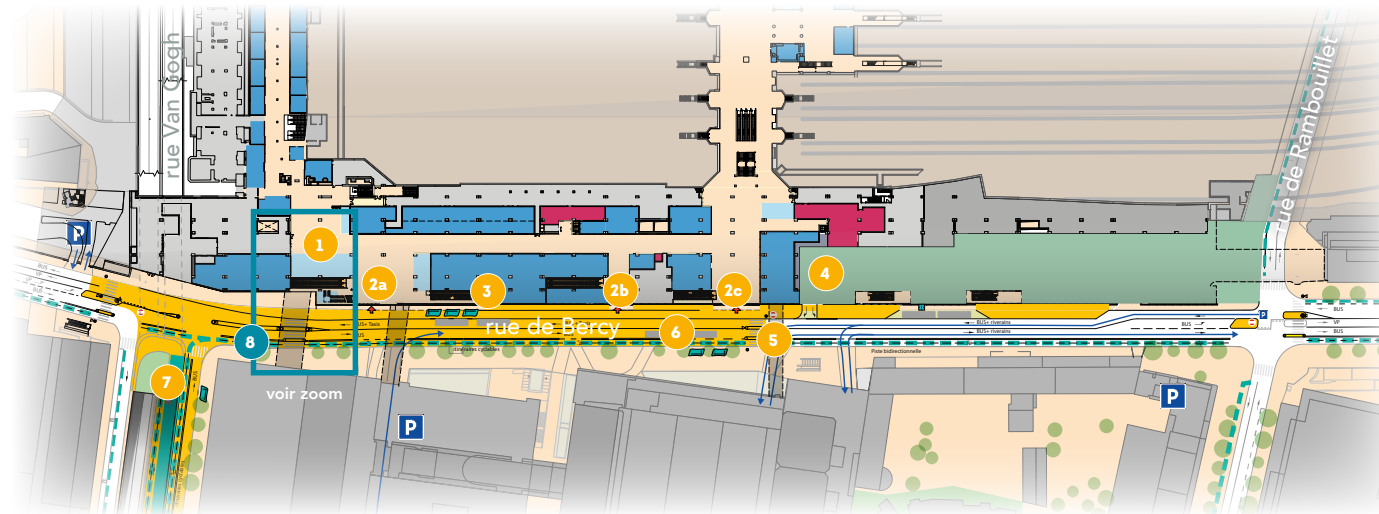
La suppression de la passerelle, située face au Hall 3, pourrait être envisagée.

➤ DES ESPACES AGRÉABLES, DE NOUVEAUX SERVICES ET COMMERCES

La nouvelle façade abritera des commerces et des services traversants. La concertation qui s'ouvre permettra d'affiner les besoins et la répartition des différents services et commerces tels que restaurants, épicerie de proximité, services liés aux nouvelles mobilités, services de consigne et objets trouvés, lieux d'économie solidaire...

➤ DE NOUVEAUX ACCÈS AUX PARKINGS

La suppression de la circulation générale nécessitera la modification des sens d'entrée et de sortie des parkings Parc Paris-Lyon et Indigo. Afin d'éviter les conflits de circulation et de sécuriser le cheminement des piétons, seules les sorties devront être autorisées sur la rue de Bercy.



- Espaces d'accueil et d'intermodalité
- Commerces
- Zone de régulation bus
- Services voyageurs

6 UNE NOUVELLE RÉPARTITION DES USAGES ET DES CIRCULATIONS, AU PIED D'UNE FAÇADE MODERNE ET TRANSPARENTE

Un traitement de la voirie sous forme d'un parvis piétonnier et l'interruption du trafic de transit permettant d'apaiser la rue.

Des trottoirs élargis offrant plus d'espace aux piétons.

Un itinéraire cyclable en double sens, continu et sécurisé, sur la rue de Bercy.

Une voie de bus par sens de circulation.

Une nouvelle façade, donnant sur la rue de Bercy, offrira de nouvelles adresses de commerces et de services en rez-de-chaussée. L'ensemble permettra de retrouver l'esprit d'une rue parisienne animée où les commerces de proximité compléteront les enseignes installées en gare. La lumière naturelle se diffusera au sein de la gare jusqu'à la salle d'échanges.



Flashez ici et découvrez une modélisation de la future entrée Bercy :



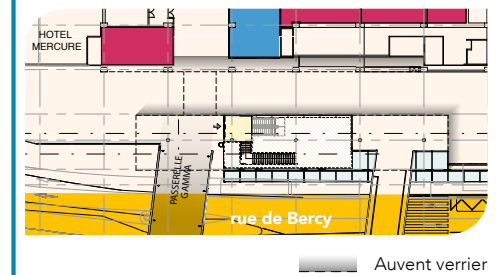
Vue de l'entrée extraite de la maquette 3D

7 UN USAGE DU VÉLO SÉCURISÉ

450 places de vélos seront déployées rue Van Gogh, dans un abri dédié sécurisé, à l'entrée d'un des tunnels Van Gogh qui sera fermé à la circulation.

ZOOM SUR LE NIVEAU TRAINS DE SURFACE

8 UN AUVENT VERRIER, UN SIGNAL FORT POUR LA NOUVELLE ENTRÉE GAMMA AU NIVEAU DES QAIS



CHIFFRES CLÉS DU PROJET



190 MILLIONS
DE VOYAGEURS PAR AN
ATTENDUS EN 2024



3 000 M² DE
CIRCULATION
VOYAGEURS

3 200 M² DE
COMMERCE ET
TERRASSES



18
LIGNES DE BUS



450 PLACES
DE VÉLOS ABRITÉES
ET SÉCURISÉES

800 MÈTRES DE
PISTES CYCLABLES
BI-DIRECTIONNELLES



400 MÈTRES DE
RUE RÉAMÉNAGÉS
ET PACIFIÉS